

Intitulé projet :

Création d'une résidence service publique

Description du projet

La résidence service est composée d'un ou de plusieurs bâtiments constituant un ensemble fonctionnel comprenant des logements particuliers destinés aux personnes âgées de 60 ans au moins (location ou achat), leur permettant de mener une vie indépendante et disposant obligatoirement de services auxquels elles peuvent faire librement appel (repas, service entretien, service infirmier d'urgence, animations, etc). Elle est accessible aux personnes valides ou légèrement dépendantes. Des équipements collectifs seront mis à la disposition des résidents (restaurant, cafétéria, laverie...). Un système d'appel installé dans chacun des appartements permettra au résident d'avoir une assistance en cas de problème urgent.

Il s'agit d'une alternative intéressante entre la maison et le home. Des partenariats publics-privés sont à envisager.

Justification du projet

L'analyse socio-économique met en évidence une population âgée et vieillissante. Il convient dès lors de prendre en compte le vieillissement de la population et cela passe notamment par la mise à disposition de logements adaptés.

Une résidence-service est présente dans le village de Sohier mais il s'agit d'une structure privée et de haut standing. Une résidence publique avec une vocation plus accessible est donc nécessaire.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 8. Garantir la création et l'accès aux services pour tous
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 7. Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous
✓	Objectif 10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale